



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Seize Janvier à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe,
CLEMENT Julien, DELAGE Christelle, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice,
LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian,
NIQUET Sandra, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy
Secrétaire de séance : Loïc GAUDIN
Assistait également : Marylore SECHET, secrétaire de Mairie

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 14
votants : 14

Date de la Convocation :
5 Janvier 2023
Date affichage de la
convocation
5 Janvier 2023

Monsieur le Maire présente la demande de Sorégies concernant la
reconduction de l'offre de contrat Idéa pour une durée de 3 ans à
compter du 29 mars 2023.

La proposition permet de bénéficier d'une offre de marché en
économisant 10% sur le montant hors taxe de la facture d'électricité.
Pour cette reconduction, Sorégies propose une offre verte un peu plus
chère ou une offre classique selon les tarifs en vigueur au 11 mars
2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- de reconduire le contrat Idéa pour 3 ans à compter du 29 mars 2023
- de choisir l'offre Idéa classique

OBJET

Délibération n° 02/2023
Reconduction contrat idéa
avec Sorégies
à compter du 29-03-2023
**

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,
A Genouillé, le 17 Janvier 2023
Le Maire, Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20230116-D02_2023-DE
Reçu le 23/01/2023